

# Compte-rendu du Conseil d'école

mardi 19/10/2021

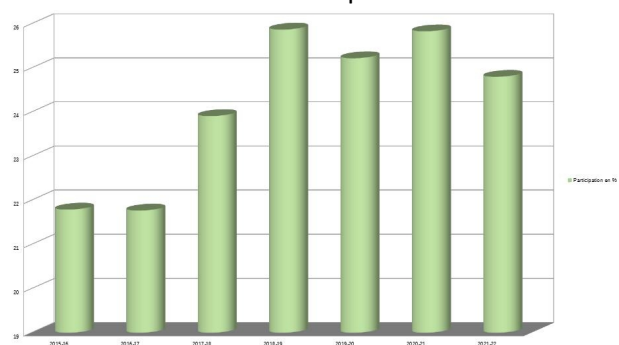
École Élémentaire Édouard Herriot – Villeurbanne

## Participants :

<p><b>Équipe enseignante :</b> Véronique LAFONT, Lucie DEMANGE, Lauriane VIGNE, Mylène BOUCHARD, Léa PHILYS, Jocelyne BETRANCOURT, Hugo MOTTIN, Sandrine RICHARD, Laurence DEPRUGNEY, Nicolas LEROY, Sarah LEDUC, Natacha GAS, Thierry JACQUET, Catherine FAVRO, Urial LANGLOIS, Éloïse KRUG, Louisa MASSONNEAU, Adèle SAUGER, Léa LORCY, Claire LUIS-MOREIRA, Corinne THOMAS, professeur.e.s des écoles Jacques PERRENOT, directeur</p> <p><b>Excusées :</b> Cécile NORMAND-VALMONT, Anne-Sophie ALEX (temps partiel), Pauline FLAUDER (temps partiel), Sarah LEDUC (en congé)</p>	<p><b>Représentants des parents :</b> Marie-Christine MABBOUX, Naïma MELLAL GASMI, Aïda DJEMAÏ, Cédric ROULET, Rachid AL OWAIRDI, Marion OUTTERS, Lucie GÂCON, Amandine LEMAIRE-GOIFFON, Stéphanie LAMOURE, Etienne RAJON</p>
<p><b>Mairie :</b> Carole OULGOUGE, coordinatrice activités périscolaires Nicolas DAIRON, responsable éducatif de proximité</p> <p><b>Excusé :</b> Gaétan CONSTANT, conseiller municipal</p>	<p><b>Excusé.e.s :</b> Céline GALANDIE, Stéphanie HOUIX, Bertrand BUTILLON, Rémi BULLION, Lauryle GUEKAM, Perrine VIENNOIS, Isabelle MARTIN, Violaine FAUVARQUE, Mahdi NEMILI, Yann MABIALA, Perrine VIENNOIS, Sanissa ZIDI, parents d'élèves titulaires</p>
<p>Jean-Paul REGNAULT, D.D.E.N.</p>	

## Point sur les élections au conseil d'école

Spécificité cette année : sur préconisation de l'administration, et afin qu'il y ait une parité entre le nombre d'enseignants et le nombre de parents siégeant au conseil d'école, le directeur a fait une relance après les élections appelant des parents volontaires à venir compléter les membres. En effet, 18 parents étaient candidats sur la liste FCPE, soit un nombre inférieur aux postes de titulaires et au nombre de classes (21).



9 parents ont candidaté après les élections ce qui porte le nombre de représentants des parents à 21 titulaires et 6 suppléants. Espérons que cela va permettre à de nouveaux parents de s'investir en conseil d'école.

Comme l'année dernière, le vote s'est entièrement déroulé par correspondance. La participation est de 24.80%, un peu en baisse par rapport aux trois dernières années (cf. graphique joint).

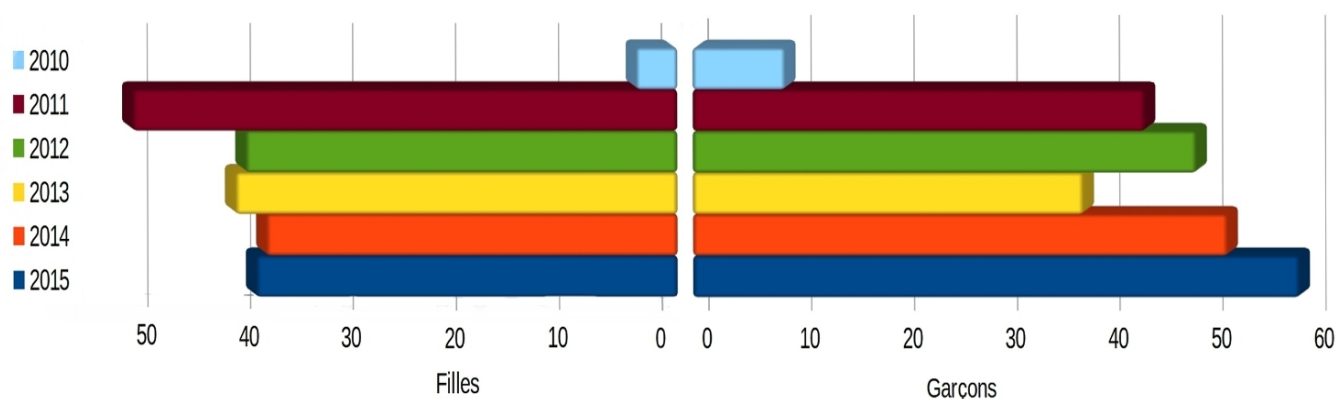
## Evolution de l'école et perspectives

L'école compte 474 élèves (476 au jour de la finalisation de ce compte-rendu, cf. répartition pédagogique actualisée) dont 16 élèves en classe ULIS. Elle dépasse de 6 élèves seulement le seuil de fermeture de classe. Un risque de fermeture de classe pourrait exister en cas de baisse sensible des inscriptions (toutefois, au jour de la finalisation de ce compte-rendu, la projection sur l'année prochaine laisse envisager une stabilité des effectifs).

Enseignant.e.s	Classe											Total										
	C.P. 105	C.P. 106	C.P. 114	C.P. 115	C.P. 207	C.E.1 112	C.E.1 113	C.E.1 212	C.E.1 213	C.E.2 204	C.E.2 205		C.E.2 211	C.M.1 206	C.M.1 302	C.M.1 303	C.M.1/C.M.2 305	C.M.2 304	C.M.2 306	C.M.2 307		
Véronique LAFONT																						
Lucie DEMANGE																						
Lauriane VIGNE																						
Mylène BOUCHARD																						
Léa PHILYS																						
Cécile NORMAND-VALMONT																						
Jocelyne BETRANCOURT																						
Sarah LEDUC																						
Anne-Sophie ALEX – Sophie PETRI																						
Laurence DEPRUGNEY																						
Nicolas LEROY – Sophie PETRI																						
Sandrine RICHARD																						
Urial LANGLOIS																						
Thierry JACQUET																						
Natacha GAS																						
Catherine FAVRO																						
Eloïse KRUG																						
Pauline FLAUDER – Adèle SAUGER																						
Louisa MASSONNEAU – Fanny JARDON																						
	CP	21	21	21	22	22																107
	CE1						23	22	23	22												90
	CE2										26	25	26									77
	CM1													28	26	27	9					90
	CM2																14	27	27	28		96
		Total hors U.L.I.S.																			460	
	U.L.I.S.		1				1	2		2		1			1	1	2	2	2	1		16
		Total général																			476	

## Pyramide des âges et répartition garçons/filles

La répartition garçons/filles est différente selon les niveaux de classe, il y a plus de filles en CM2 et plus de garçons sur les classes de CP et CE1. Le pourcentage de filles dans l'école tombe à 47% en 2021, et il devrait baisser à la prochaine rentrée avec le départ des CM2.



## Indice de position sociale (I.P.S)

C'est un indice qui est calculé et utilisé seulement dans l'Education Nationale, à partir de la situation professionnelle des parents. Il est calculé sur la moyenne des 5 dernières années des élèves sortant de CM2. Il y a une grosse corrélation entre l'indice de position sociale et la réussite des élèves : plus l'I.P.S de l'élève est élevé, plus il a de chance d'avoir de bons résultats scolaires et ses examens.

Depuis plusieurs années, l'I.P.S moyen au CM2 de l'école élémentaire Herriot est en baisse : il était de 109.3 en 2016 et est passé à 103 en 2020. Un petit nombre d'élèves part chaque année de l'école en cours de scolarité élémentaire pour s'inscrire dans le secteur privé, ce qui peut expliquer en partie cette érosion. Cela n'enlève néanmoins pas à Herriot la mixité sociale qui fait l'intérêt de l'école : en 2020, l'I.P.S de école est le même que la moyenne nationale.

## Départs vers le privé en sixième

Concernant les départs vers le privé entre l'élémentaire et le collège, il y a une stabilité ces dernières années. En 2020, 22,7% des élèves de CM2 sont allés dans un collège privé en 6<sup>ème</sup>, soit un niveau supérieur au département (18.2%) et à l'académie (16.0%).

## Accueil des enfants en situation de handicap

Il y a à ce jour 32 élèves en situation de handicap reconnue sur l'école dont 16 en classe U.L.I.S. (troubles du spectre autistique) et 16 en classe ordinaire. En plus de ces 32 élèves, 6 familles ont indiqué avoir déposé un dossier de demande de reconnaissance de handicap pour une avoir une aide. Ces dossiers sont étudiés par la Maison départementale des personnes handicapées (M.D.P.H) qui notifie ensuite selon les besoins les aides pour l'élève.

Les aides humaines sont assurées par les Accompagnant(e)s des Elèves en Situation de Handicap (A.E.S.H) qui travaillent dans les écoles.

Sur Herriot, les aides humaines individualisées concernent 18 élèves pour 235 heures. Les aides humaines mutualisées concernent 5 élèves, et elles sont en moyenne de 5 heures (durée retenue par l'administration pour attribuer un poste d'A.E.S.H.).

Indices de position sociale	Edouard HERRIOT élém.	Même secteur			
		Circo	Dépt	Acad	France
Cadres supérieurs et enseignants	27,6	42,2	26,5	23,7	20,2
Cadres moyens	8,9	9,3	12,2	12,7	11,8
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	25,8	21,7	22,3	22,9	25,6
Ouvriers et inactifs	33,6	19,1	31,2	33,5	35,6
Non renseignée	4,2	7,7	7,7	7,2	6,9

Public + Privé	2016	2017	2018	2019	2020
▼ IPS moyen	109,3	107,0	106,2	104,5	103,0
Circo	121,0	122,8	122,5	121,5	121,6
Dépt	109,0	109,0	108,6	108,4	108,2
Acad	106,6	106,8	106,5	106,4	106,3
France	103,3	103,4	103,3	103,2	103,1

Le chiffre de l'année N correspond à une moyenne établie sur les élèves de CM2 retrouvés en 6<sup>ème</sup>, sur 5 années consécutives, entre les rentrées N-4 et N.

En complément des aides humaines, d'autres dispositifs d'accompagnement existent et concernent 7 élèves d'Herriot (le cumul entre les aides humaines et ces dispositifs est possible) :

- Les S.E.S.A.D. (Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile), qui interviennent sur les différents lieux de vie de l'enfant notamment à domicile.
- Les S.S.E.F.S (Services de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation) qui interviennent tout particulièrement auprès des enfants malentendants.
- L'équipement en matériel pédagogique adapté (M.P.A)

Les A.E.S.H de l'école peuvent assurer 282 heures dont 48 heures sont faites par les AESH collectives qui interviennent pour les élèves U.L.I.S. (au sein des dispositifs U.L.I.S., ou en inclusion dans les autres classes).

Il y a certaines difficultés rencontrées pour la scolarisation des enfants en situation de handicap :

- Lorsque les notifications d'aides humaines interviennent en cours d'année scolaire, elles ne sont pas prises en compte au niveau de l'allocation des heures d'intervention des A.E.S.H : l'école n'aura donc pas les moyens pour un élève qui a reçu sa notification après la rentrée scolaire ;
- Lors de la première affectation en U.L.I.S d'un élève, les heures humaines individualisées sont a priori jugées inutiles par la M.D.P.H et sont donc « perdues » pour l'élève, dont la famille aura à déposer de nouveau un dossier de demande d'aide individualisé lorsque l'enfant en a besoin ;
- Les absences des A.E.S.H ne sont pas remplacées ;
- Sur l'école, sur les 16 élèves scolarisés en U.L.I.S, 6 enfants ont une notification M.D.P.H qui leur donne droit à une place dans un institut médico-éducatif (I.M.E), c'est-à-dire un établissement spécialisé dans l'accueil d'enfants en situation de handicap. Faute de places en I.M.E, ces élèves restent scolarisés à l'école, ce qui pose aussi, à la fin de l'accueil en élémentaire, des difficultés d'orientation pour eux.
- Sur l'école il manque cette année un A.E.S.H de renfort (12 heures) à laquelle l'établissement pourrait prétendre du fait de la présence de deux dispositifs U.L.I.S. dans l'établissement.

Du côté des parents d'élèves, un groupe de travail « Enfants à besoins spécifiques » a été créé au sein de la coordination des associations de parents d'élèves de Villeurbanne, il s'intéresse particulièrement aux problématiques liées à la scolarisation des enfants en situation de handicap et des enfants à besoins spécifiques. Il s'est mis en lien avec le collectif lyonnais des parents d'élèves pour les A.E.S.H qui se mobilise contre la pénurie des A.E.S.H dans le Rhône et la fragilité de leur statut. Le groupe de travail effectue aussi un travail de recensement auprès des écoles villeurbannaises afin de mieux comprendre les problématiques liées à la scolarisation des enfants à besoins spécifiques.

Sur l'école, un effort particulier est effectué par la mairie pour l'accueil des élèves U.L.I.S pendant la pause méridienne.

## Evolution de l'équipe enseignante

Cette année, on peut se féliciter qu'il y ait une stabilité des enseignants : il n'y a aucun changement parmi les enseignants nommés à titre définitif sur l'école et aucun enseignant nommé à titre provisoire sur un poste à temps complet.

Trois enseignants nommés à titre provisoires complètent les temps partiels de 4 enseignants.

L'équipe des enseignants nommés à titre définitif est plutôt jeune avec un âge moyen de 39 ans sur l'école.

## Evolution des autres personnels.

### A.E.S.H

3 nouvelles A.E.S.H sont arrivées pour compléter l'équipe après 2 départs. Ces arrivées ne couvrent néanmoins pas totalement les besoins en raison des nouvelles notifications, et de plus en plus de notifications d'aides humaines individualisées au bénéfice d'élèves U.L.I.S non affectés en I.M.E.

### Infirmière scolaire

C'est une très bonne nouvelle pour la rentrée, nous avons une infirmière qui se partage entre les écoles maternelles Prévert et Herriot et l'école élémentaire Herriot : Madame Saousan Dekkiche. Elle s'occupe notamment de la gestion des P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé), d'actions de prévention et du suivi des dossiers médicaux des élèves.

## R.A.S.E.D (Réseau d'Aides Spécialisées pour les Élèves en Difficulté)

Le R.A.S.E.D. est composé pour l'école de 3 personnes qui interviennent aussi dans 8 autres écoles de Lyon et Villeurbanne. L'équipe du R.A.S.E.D de l'école n'a pas changé cette année.

Madame Delattre, l'enseignante spécialisée pour les aides pédagogiques, intervient sur les classes de Grande Section, CP et CE1. Elle travaille en prévention et en remédiation. La prévention se fait au moment des passages entre la GS et le CP (en septembre). Elle travaille en petit groupe, toujours en lien avec les enseignants. Les parents des élèves auprès desquels elle intervient sont informés.

Monsieur Lambert, le psychologue scolaire, intervient toujours avec l'autorisation des parents ; cela peut être sur demande des enseignants ou des familles.

Madame Thomas, l'enseignante spécialisée dans les aides rééducatives, travaille sur le « métier d'élève » (confiance en soi, autonomie, rapport au cadre...) sur les niveaux de CP à CE2 en mettant surtout l'accent sur les classes de CP et CE1. Son intervention nécessite l'autorisation des parents. Madame Thomas utilise beaucoup le jeu pour les apprentissages, et anime avant les vacances de Noël des ateliers sur la confiance en soi pour les élèves concernés.

L'équipe éducative est un moment où les responsables éducatifs de l'élève à l'école ont besoin de se rencontrer avec les parents pour améliorer la situation de l'élève, elle permet de croiser les regards, l'échange avec les familles y est particulièrement important pour pouvoir avancer ensemble.

## Périscolaire

Nicolas Dairon, présent à la réunion, est le responsable éducatif de proximité (R.E.P.D). Il encadre l'ensemble des agents de la mairie qui interviennent sur les écoles Herriot, Prévert, Truffaut et le Restotem : les animateurs, les A.T.S.E.M, les personnels en charge de l'entretien et de la restauration, les gardiens. Il permet aussi de faire le point sur les travaux en cours dans les écoles en lien avec les équipes pédagogiques.

### Instance de régulation du périscolaire

Il est convenu de réunir comme chaque année d'ici la fin du 1<sup>er</sup> trimestre l'instance de régulation du périscolaire de l'école qui réunit des représentants des parents d'élèves, le directeur et un enseignant, et la coordinatrice des activités périscolaires, afin de faire le point sur le fonctionnement cette année. Une date sera trouvée au retour des vacances de Toussaint (*le 01/12/2021, note au jour de la finalisation de ce compte-rendu*).

### Cantine

La troisième réunion du groupe de travail sur l'évolution des conditionnements de la restauration scolaire à Villeurbanne a eu lieu sur l'école Herriot en octobre. Le groupe de travail regroupe des personnels de la cuisine centrale et de la restauration dans les écoles, des R.E.P.D et des représentants de parents d'élèves (dont 3 sont des parents d'Herriot). Il a pour objectif d'étudier et de proposer une alternative aux barquettes en plastique jetables qui sont actuellement utilisées dans les cantines pour conditionner, transporter et réchauffer dans les restaurants scolaires les repas préparés en amont par la cuisine centrale.

### Projet Educatif de Territoire (P.E.D.T) de Villeurbanne

Le P.E.D.T., arrêté au niveau de la ville, doit être renouvelé en septembre 2022. Pour cela il devra être voté en février par la mairie, puis déposé début mars au niveau de l'académie afin que les enseignants puissent le prendre en compte dans le cadre de leurs demandes de mobilité. Le P.E.D.T concerne le projet éducatif de la ville pour tous les jeunes de 0 à 16 ans ; il intègre notamment la question des rythmes scolaires dans le cadre de thématiques beaucoup plus larges : réussite éducative, émancipation, autonomie, participation et citoyenneté, offre scolaire, offre de loisirs et parentalité.

La mairie va organiser plusieurs groupes de travail afin de préparer ce P.E.D.T : avec les parents d'élèves (ce jeudi 21 octobre, l'invitation a été transmise aux associations de parents d'élèves via la coordination) ; les personnels de la mairie (animateurs, coordonnateurs, A.T.S.E.M) ; les directeurs et enseignants.

## Travaux et aménagements

Le réaménagement des salles de classe des U.L.I.S a été réalisé cet été. La réalisation de l'escalier extérieur Ouest est prévue (coulage de la dalle à l'automne 2021, mise en place de l'escalier à l'été 2022). Deux demandes importantes et

récurrentes de l'école ne sont pas prévues ce jour : l'amélioration de l'éclairage de la cour et de l'allée Nord, et la modification des sonneries.

La réfection de la cour Ouest devrait se faire à l'été 2023, dans le même esprit que l'autre partie qui a été récemment refaite.

Une visite du bâtiment par la commission sécurité est prévue ce 8 novembre.

## Adaptations sanitaires et conséquences sur la rentrée

### Plan de continuité pédagogique

Les enseignants ont établi un plan de continuité pédagogique qui permet d'anticiper les choses à mettre en place en cas de fermeture de classe (modalités de communication, organisation du temps et des activités, documents ressources...)

### Dispositions sanitaires

Des dispositions sanitaires spécifiques ont été maintenues à la rentrée :

- Deux accès différenciés aux entrées, trois sorties différenciées.
- Pour les récréations : 2 horaires et 2 espaces correspondant aux niveaux de classes accueillis à chaque horaire
- Maintien du port du masque à l'intérieur
- Limitation du brassage des niveaux pendant le temps de classe
- Lavage des mains.

Au niveau de l'entrée côté rue H. Kahn des parents ont fait remarquer qu'il y avait beaucoup de monde le matin tandis que la densité est moindre au niveau de l'allée de l'entrée principale. Pour l'instant il paraît compliqué de changer cette organisation. On regrette certaines incivilités observées sur la rue H Kahn : occupation par des voitures des places réservées aux taxis qui emmènent les élèves U.L.I.S ; dépôt d'enfants en voiture qui contraignent la circulation.

### Modification du protocole dans le Rhône

Dans le Rhône, il n'y a désormais plus obligatoirement de fermeture de classe dès l'apparition d'un cas ; un dépistage réactionnel est dans ce cas organisé (tests salivaires)

### Test salivaire à visée épidémiologique

Le matériel a été remis le 19 octobre à 263 élèves potentiellement testés. Le formulaire de consentement reste valable toute l'année.

## Règlement intérieur

Il n'y a pas eu de changement du règlement intérieur détaillé, seul le règlement intérieur à l'usage des élèves a été modifié : il y figure désormais explicitement que les objets connectés (y compris montres connectées) sont interdits au sein de l'école. Il y a eu des cas de prises de photographies faites par des élèves avec ces matériels l'année dernière au sein de l'école, les adultes ne pouvant pas y contrôler tous les objets.

## Comptes de l'association Edouard Herriot

Pour rappel il y a une seule association avec deux comptes séparés :

- Le compte des activités scolaires qui gère les crédits versés par la mairie et les sorties scolaires.
- Le compte des activités sportives qui gère l'USEP temps scolaire et l'USEP du mercredi après-midi.

La situation de trésorerie est assez confortable. Pour les élèves de CM2 qui ont quitté l'école en juin 2021, les enseignants avaient fait en sorte qu'ils aient bien pu bénéficier en sorties scolaires des 14 € moyens qui avaient été collectés l'année dernière.

Nouveauté positive : la Métropole a mis en place la gratuité des transports en commun pour toutes les sorties scolaires pour les trajets internes à l'agglomération.

Au niveau des crédits attribués par la mairie, les 12 819 € de crédits adjudicataires ont été quasi intégralement dépensés en fournitures ; sur les crédits libres (environ 6 000 € chaque année), 1 037 € ont été dépensés pour l'instant. Ces crédits sont généralement principalement utilisés pour les photocopies et les achats pour B.C.D (bibliothèque centre documentaire) de l'école.

## Sécurité

Le directeur présente les 3 Plan Particulier de Mise en Sûreté (P.P.M.S) de l'école.

- Le P.P.M.S attentat intrusion. A noter que les exercices intrusion rentrent dans les mœurs et dans les habitudes des enfants. Un exercice été fait récemment (le 14/10/2021).
- Le P.P.M.S risque majeur : l'exercice n'a pas encore été mené cette année.
- Le P.P.M.S incendie. Un exercice incendie a été effectué le 28/09/2021 ; au moins un autre exercice sera à mener dans l'année.

## Actions et projets pédagogiques

Dans le cadre de la désignation au printemps de Villeurbanne « capitale française de la culture » pour l'année 2022, il y a cette année sept projets prévus pour onze classes de l'école, avec des établissements culturels villeurbannais : le Rize, les ateliers Frappaz, l'E.N.M, l'école urbaine, le C.C.O., etc.

« La semaine pour apprivoiser les écrans » sera reconduite par l'équipe pédagogique, avec pour objectif d'impliquer davantage les familles. On constate en effet que certains enfants passent chaque jour beaucoup de temps sur les écrans, y compris sur des contenus qui ne sont pas adaptés à leur âge et peuvent être dangereux.

Sont aussi prévus : un projet autour du conte avec quatre classes de CP, un projet « pratiques rythmiques » animé par une intervenante de l'E.N.M sur quatre classes de CE1, un projet autour de la découverte de la nature avec l'Iloz Segapal pour les CP.

Cinq classes partiront aussi en séjour à Chamagnieu.

L'école participe aussi à un projet « Zéro Déchet » organisé par la Métropole ; une phase d'évaluation a été lancée le 12 octobre avec la venue à l'école de l'agence « Inddigo » ; deux classes de CM2 participeront de manière plus approfondie à ce projet.

Sur la B.C.D, une action enseignants/parents de rangement et d'entretien des livres a déjà été réalisée en octobre.

Dans le cadre de Villeurbanne capitale de la culture, huit médiatrices culturelles ont été recrutées sur Villeurbanne, sept interviennent dans les écoles à raison de deux groupes scolaires par médiatrice. Les écoles situées en zone REP et REP+ ont été prioritaires, mais l'école Édouard Herriot bénéficie aussi de l'action.

La médiatrice culturelle, Lucie Gallone, qui interviendra sur l'école, prendra son poste le 18 novembre, et elle travaillera aussi sur la B.C.D.

Calendrier des conseils d'école à venir :

- 2<sup>ème</sup> trimestre : lundi 14 mars 2022
- 3<sup>ème</sup> trimestre : jeudi 16 juin 2022